

## FICHE DE RÉFÉRENCE

### RC60 Tronçon Vaénoue - Coppet

### Conthey (VS)

Maître d'ouvrage  
Etat du Valais  
Service de la Mobilité  
Arrondissement 2 – Valais Central  
Traversière 3 – CP 478  
1951 Sion

Contact :  
M. Sylver Sermier / 027 606 34 46

Période d'exécution  
Mai à juin 2021

Durée des travaux  
2 mois

Montant des travaux  
SFr. 410'000.-

Descriptif du projet  
Réfection du revêtement  
bitumineux existant

Partenaires  
PraderLosinger SA (100%)

Prestations  
Travaux de génie civil et de  
revêtement bitumineux

Quantités principales	Terrassement	400 m <sup>3</sup>
	Graves	808 m <sup>3</sup>
	Enrobé ACT 22 N	1867 to
	Enduit d'accrochage	11'800 m <sup>2</sup>
	Enrobé AC 11 N	1187 to
	Sorties d'eau en enrobé	30 pc
	Bourrelet bitumineux	50 ml
	Accotements	2000 ml

Ingénieur D/T  
Etat du Valais  
Service de la Mobilité  
Arrondissement 2 – Valais Central  
Traversière 3 – CP 478  
1951 Sion

Chef de projet  
Directeur des  
travaux  
M. Sylver Sermier / 027 606 34 46



Pose de la couche de base



Pose de la couche de roulement



Pose de la couche de roulement de nuit

### Contexte du chantier

Sur la route du menant au col du Sanetsch, ce projet concerne la réfection des enrobés du tronçon PR 160+160 à 180+80, à l'exception des 100 derniers mètres à l'amont du tronçon.

Pour ce qui est de la surface à l'amont du tronçon, l'encaissement a dû être remplacé. Ces travaux ont été exécutés en étroite collaboration avec l'entreprise adjudicatrice des travaux de valorisation des matériaux in situ.

Selon le planning les travaux, ceux-ci ne devaient pas excéder 10 jours. C'est pourquoi ils ont été exécutés sur route fermée. Afin d'éviter la pose du joint central et vu la pente de la chaussée, la pose des enrobés s'est faite à la descente.

Des essais de ME ont été effectués après le mixage et le compactage de la planie. Selon ces résultats, les épaisseurs des couches d'enrobés ainsi que les graves ont été diminuées afin d'obtenir la portance nécessaire pour ce type de chaussée.

Les travaux exécutés sont les suivants :

- Reconstruction de regards d'eaux claires et réglage de couvercles et/ou grilles aux niveaux souhaités, y compris les canalisations pour l'évacuation des eaux,
- Mise en place de grave GNT 0/45 pour nouvel encaissement et reprofilage de chaussée,
- Exécution du réglage final par apport de grave GNT 0/22,
- Pose d'une couche de base en ACT 22 N,
- Pose d'une couche de roulement en AC 11 N,
- Exécution de divers bourrelets et sorties d'eau en enrobés bitumineux,
- Reprises des joints aux droits des raccordements des nouvelles et anciennes couches bitumineuses,
- Exécution d'accotements en terre végétale.